

Plume Sergent-
Major, encrier en
porcelaine, buvard,
c'est bientôt la rentrée !

Une fratrie,
ensemble des frères et
sœurs d'une famille.

Reprise
des activités du Club:
samedi 17 septembre

La Feuille de Sosa

Nous descendons tous d'un roi et d'un pendu (Jean de La Bruyère)

Gazette généalogique de Saint-Jean de Beauregard (Essonne) N° 25

La déclaration de grossesse

Au Moyen-âge, le poids social et religieux était tel que les filles-mères subissaient le déshonneur et étaient obligées bien souvent d'aller accoucher dans un village éloigné de leur habitation. Afin de diminuer la recrudescence des infanticides et abandons d'enfants, Henri II fit publier en février 1556 un édit tentant de remédier à cette tentation en obligeant la déclaration de grossesse pour

les filles non-mariées et les veuves qui attendent un enfant. L'édit sera renouvelé en 1586 et 1708, mais aucun de ces textes ne désigne l'instance où la déclaration devra être faite.

Un autre but de l'édit est de permettre l'identification du père, afin que l'enfant illégitime ne soit plus à la charge de la communauté, mais à celle du géniteur. Malheureusement ce dernier jouit souvent d'une position sociale, ce qui lui permet de garder l'anonymat.

Où trouver ces déclarations de grossesse ? Dans les archives judiciaires, en série B des archives départementales, dans les minutes notariales et dans les registres de Justices de paix.

On y apprend l'identité des futures mères, des pères présumés et leur origine. Les professions y sont mentionnées, leur âge, leur résidence au moment des faits, les circonstances de la conception et même parfois la date probable de celle-ci.

Jusqu'où peut-on espérer remonter ?

Avant la numérisation, les rats, vers, eau et feu auront été autant de risques de destruction pour les dernières traces de nos ancêtres.

Généralement, en se limitant aux seuls registres paroissiaux, on ne peut guère remonter au-delà du XVII^{ème} siècle ; toutefois, en travaillant sur d'autres catégories d'archives (notariat, tutelles, registres de bourgeoisie), on peut quelquefois atteindre le XIV^{ème} siècle, mais le plus souvent en milieu urbain.

Et si vous avez des ancêtres nobles, vous pouvez espérer remonter encore plus loin!

L'énigme du masque de fer.

Le 19 novembre 1703 un prisonnier meurt au fort de la Bastille. Pendant ses 34 ans de captivité, une double consigne: le tenir isolé du reste de la prison afin de l'empêcher de révéler

son nom, mais aussi prendre grand soin de lui. Alors, qui se cachait ou qui cachait-on derrière ce masque ?

Délices d'automne
façon Saint-Jean
"le jardin nourricier,
nourriture du corps
et de l'esprit"

23, 24 et 25 septembre

Vendémiaire

premier mois du calendrier
républicain français selon
Fabre d'Eglantine.

(22 septembre-21 octobre du
calendrier grégorien)

Journées du
patrimoine

Gometz-le-Châtel

17 et 18 septembre

départ 14h30

Visite du village historique